



Assemblée Générale de l'UNSS du 6 février 2026

Éléments à retenir

Principaux points à l'ordre du jour : Rapport d'activité et comptes de résultats 2024-2025

Vidéo introductory du Président

S'engage à venir à l'AG de juillet 2026. Souligne l'importance du sport scolaire dans l'équilibre des jeunes (santé physique, mentale, confiance en soi), égalité filles-garçons, accès au sport. Salue l'engagement des profs EPS qui le font vivre. Sur les statuts de l'UNSS : La structure associative de l'UNSS correspond aux besoins. Pas de grand chantier à venir, des réglages mais pas de modifications profondes.

Les principaux sujets abordés dans les déclarations liminaires

Communs aux différentes déclarations : Documents arrivés tardivement. Demande d'une réaffectation de l'excédent de l'exercice 2024-2025

Réponses apportées :

- *La DN fonctionne en mode dégradé avec le départ de plusieurs personnes (RH et suivi logiciels sportifs et OPUSS). Certaines informations budgétaires sont arrivées tardivement de la part des services UNSS en territoire et n'ont pas pu être prises en compte, de nouvelles infos seront données à la prochaine AG. Le contrôle de la Cour des comptes a perturbé la rédaction des documents.*
- *Affectation de l'excédent : une réflexion devra être faite pour le budget suivant*
- *Aide aux AS de LP : une étude sera faite au cas par cas (ndlr : réponse loin d'être convaincante ...)*
- *Infos : suite à plusieurs attaques informatiques, un responsable informatique va être embauché (sécurisation des données). Difficultés de recrutement pour les Ressources humaines + des erreurs commises sur les payes par le prestataire actuel.*

SNEP-FSU (voir l'intégralité de [la déclaration du SNEP-FSU sur notre site](#)) : suppression de postes EPS, forfait AS des lauréat·es concours L3, lettres d'infos dans les territoires et nouveau logo

Réponses apportées :

- *Forfait AS de 3h pour les lauréat·es du concours L3 : M1 pas de responsabilité donc pas de forfait AS. Pour M2 pas de réponse pour le moment*
- *Lettres d'infos : « Journal du sport scolaire », l'adjectif scolaire a été ajouté et la mention second degré sera indiquée en bas de page. Les couleurs seront modifiées pour se rapprocher de celles de l'EN. Choix de floquer le numéro du département plutôt que le nom (moins cher)*

Élu·es des AS : suites du contentieux avec O. Girault, difficultés financières des AS (contrat licences LP), IMP coordos de district, subvention du ministère de l'EN

Réponses apportées :

- *Le contentieux avec O. Girault n'a pas avancé. L'UNSS demande la récupération des sommes avancées par l'UNSS pour O. Girault (ndlr : régularisation des sommes dues au FISC cf annonces à l'AG de juillet 2025). Cela représente 18 k€.*
- *L'évolution du contrat licences, surtout pour les lycées, est un axe de travail majeur qui devra être engagé notamment pour éviter la non-affiliation de certaines AS qui reste obligatoire (cf code de l'éducation). Le sujet sera traité lors de la préparation du budget 2026-2027.*
- *IMP coordos district : pas de garantie sur l'affectation des IMP par les Recteurs·rices*
- *Augmentation de la subvention MEN : Le MEN est incapable de suivre l'inflation enveloppe contrainte (loi de finances)*

✓ Rapport d'activité 2024-2025 (rapport général)

Rapport établi à partir de données factuelles renseignées dans OPUSS.

OPUSS serait mal (ou pas) renseigné.

Moins de certifications de Jeunes Officiels.

Le DN propose de mettre le rapport au vote sans présentation puisqu'il a été envoyé aux membres de l'AG ...

Le SNEP-FSU est alors intervenu pour rappeler qu'un quart des pages du rapport étaient en cours de rédaction au moment de son premier examen au CA de décembre 2025. De ce fait, le rapport avait été très peu débattu. Nous avions demandé qu'il nous soit envoyé bien en amont de l'AG (ndlr : ce qui ne sera pas fait).

Nous avons vivement dénoncé le non-respect du délai d'envoi (seulement 9 jours ouvrés avant l'AG) ainsi que le manque de rigueur de relecture et de mise à jour du rapport (voir l'intégralité de [l'intervention du SNEP-FSU sur notre site](#)). En effet, dans la version reçue pour l'AG, les discordances entre certaines données chiffrées du rapport d'activité et de la plaquette « UNSS en chiffres » n'ont pas été corrigées et la partie « Rapport de gestion » n'a pas été modifiée alors que les bilans et les comptes de résultats ont évolué entre le CA et l'AG de février.

Sur notre demande de ne pas soumettre au vote le rapport en l'état, le représentant du ministre a pris la décision de le reporter à la prochaine AG de juillet

(ndlr : les corrections devraient être faites sous quinzaine. 2 semaines après l'AG nous ne l'avons toujours pas reçu ...)

✓ COMPTES DE RÉSULTATS 2024-2025 (excédent de + 1,5 M€)

Le résultat de l'année scolaire 2024-2025 est positif : 1,5 M€

Les dépenses ont dépassé le prévisionnel de 0,7 M€ et les recettes de 2,2 M€.

La masse salariale est à l'équilibre.

Les charges transports sont en augmentation de + 192 k€ (pour un total de 11,4 M€) mais on constate parallèlement une augmentation importante de l'apport des mutualisations (+ 776 k€ ndlr : ce sont bien les AS et les districts qui ont mis la main à la poche !).

La DN explique l'excédent par :

- le versement des subventions MEN et ANS bien plus tôt qu'auparavant.
- la remontée trop tardive de subventions de certaines collectivités locales qui n'ont pas pu être prises en compte dans le budget prévisionnel (ndlr : donc incertaines ou inconnues de la DN)

Les réponses de la DN UNSS à nos demandes de précisions :

- question SNEP-FSU sur la subvention Nouvelle Aquitaine qui n'était pas connue et donc non prise en compte dans le budget prévisionnel : la directrice financière indique avoir appliqué la règle des 8/12^{ème} pour 2024-2025 (260 k€) et 4/12^{ème} pour 2025-2026 mais des modifications seront probablement à faire (dixit le directeur national).
- question Élu·es des AS sur l'accord transport : la directrice financière précise que l'expérimentation dans la Vienne est toujours en cours, l'accord n'ayant toujours pas abouti après 18 mois... le directeur national estime que la relance d'un nouvel appel d'offre national n'est pas la bonne solution et qu'ils ne repartiront pas dans cette voie (*ndlr : aucune autre piste n'est évoquée, hormis se répartir la charge de travail ... entre qui et qui ? nous n'en saurons pas plus*). Le SNEP-FSU rappelle que les coordos de district gèrent davantage les transports depuis l'accord cadre tout en subissant une réduction des IMP.

Le SNEP-FSU a réitéré la demande d'une présentation analytique des réalisations budgétaires c'est-à-dire par poste budgétaire : détail des recettes (subventions, mécénats et partenariats, licences etc.) et détail des dépenses (fonctionnement général, salaires, animation sportive (dont transports, matériels logiciels, équipements sportifs, etc.) car la présentation des comptes de résultats, obligatoire sous le format « plan comptable général », ne permet pas une appréhension facile. (*ndlr : à l'évidence la DN ne reviendra pas à une présentation analytique*)

Résultat du vote des comptes de résultats
38 POUR // 21 CONTRE (5 SNEP-FSU ; 15 Élu·es des AS ; 1 FO)

✓ Points divers abordés

- Malgré la demande conjointe SNEP-FSU / Élu·es des AS, aucune proposition de versement de crédits d'animations vers les services pour l'exercice 2025-2026 n'est envisagée, ni une aide particulière aux AS de LP qui sont en difficultés financières... le directeur national privilégiant le « cas par cas » (*ndlr : il nous sera quasi impossible de vérifier si des aides seront accordées, à quelles AS et pour quels montants ...*)
- Crédits d'animation pour 2026-2027 (question SNEP-FSU et Élu·es des AS) : une baisse globale de 250 k€ a été annoncée aux services dans les territoires. Réponse du directeur national : les seules données fiables sont celles de 2023-2024, ce sera donc la base de travail. Suivra un dialogue de gestion territoriale pour revoir l'attribution. Clé de répartition identique pour tous mais il y aura des différenciations car certains services ont rendu de l'argent en 2024-2025 quand d'autres en ont rendu. (*ndlr : les services qui avaient réduit leur activité par prudence, donc leurs dépenses, seront-ils pénalisés ? ... le DN nous dit que le dialogue reste ouvert pour revoir les budgets à la hausse ou à la baisse*)
- Logiciels sportifs : un prestataire a été choisi (USTS). Livraison entre mars et juin 2026 pour livraison définitive juin 2026.
- OPUSS : le DNA qui en avait la charge est parti en décembre il n'est plus salarié de l'UNSS. Un contrat privé à hauteur de 80 % a été établi pour qu'il assure le suivi jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- Convention d'entreprise : les accords qui existent depuis de nombreuses années sur un certain nombre d'acquis sont à dénoncer et à renégocier (délicat car 180 personnes concernées qui seront impactées). Désaccord des syndicats sur la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire), elle relève pour le moment de la décision unique de l'employeur.

- Contrôle d'honorabilité des accompagnateurs·rices : Les personnels éducation nationale et les détenteurs·rices de carte professionnelle du ministère des sports ne seront pas soumis au contrôle. Pour la rentrée prochaine, volonté de rendre obligatoire la licence adulte pour tous les autres (parents, étudiant·es STAPS, profs retraité·es, ...) ce qui déclenchera le contrôle. Le travail est toujours en cours.
 - Les 3 groupes de travail (rencontres et compétitions / éducation et d'engagement / structuration fonctionnelle) sont tous réduits à 10 personnes. À noter qu'à nouveau 1 seul siège est attribué pour les 2 OS et 1 seul pour les Élu·es des AS ce que nous avons à nouveau dénoncé conjointement.
- Évolutions du règlement fédéral dès la saison 2026-2027 :
- Ski nordique réintroduit dans la liste 1. Le DNA en charge des sports précise néanmoins qu'il reste encore à trouver le moyen avec la FFS pour organiser les compétitions de ski (*ndlr : il reste donc encore des incertitudes ...*)
- Évolution des listes d'APSA des 2 programmes (certaines sortiront de la liste 1, d'autres y entreront).
- Évolution des compositions d'équipes dans les sports individuels : possibilité qu'un·e compétiteur·rice puisse être remplacé·e par un·e jeune officiel certifié·e sans modifier le nombre d'élèves dans la composition de l'équipe.
- CMN : travailler à des formats de pratique et à des règlements adaptés au public scolaire (pas calqués sur ceux des fédés). Proposer des outils, contenus de formation et modalités d'évaluation pour la certification des différents rôles des jeunes officiels.

✓ QUESTIONS DIVERSES

Si certaines ont été abordées au cours de l'AG, d'autres sont restées sans réponse. Le temps étant écoulé il nous a été indiqué que les réponses nous seront envoyées. (*ndlr : 2 semaines après l'AG nous ne les avons toujours pas reçues ... pas plus que le rapport d'activité corrigé !*)

- Postes de personnels de droit privés (siège national et services déconcentrés) : demande du répertoire exhaustif de tous ces postes (fonctions et quotités de service) et critères d'attribution dans les services. (*ndlr : cette question avait déjà été posée au CA de décembre et reste toujours sans réponse !*)
- Conventions avec les fédérations délégataires (combien, avec quelles fédérations, date d'effectivité)
- Séjours sportifs d'AS

La prochaine Assemblée Générale devrait être réunie le 3 juillet 2026

Pour compléter cet article retrouvez les autres documents relatifs à l'AG sur [notre site](#)